

Édito

L'avenue Marie Curie est un axe stratégique très emprunté, au profil particulièrement routier, qui dessert des infrastructures fréquentées par de nombreux jeunes telles que le lycée Edouard Herriot ou le collège La Garenne et ses multiples équipements sportifs. Les voies qui la constituent sont relativement larges et rectilignes, sans aucun dispositif de ralentissement, ce qui n'est pas sans générer des problèmes de vitesse excessive. Les pistes cyclables quant à elles ne sont pas sécurisées tout au long de la voirie, ce qui n'incite pas à l'usage des modes de déplacement doux. Enfin, ses abords sont très peu aménagés et ne participent pas à créer une atmosphère engageante et agréable que nous nous faisons fort de déployer sur la commune.

Pour y parvenir, la largeur de la voirie sera réduite et sa linéarité sera atténuée par la création d'une chicane légère de manière à réduire la vitesse et donner plus de place aux piétons et cycles. La voie cyclable et les trottoirs seront d'ailleurs sécurisés en étant surélevés. L'ensemble de l'avenue sera embelli et valorisé grâce aux aménagements paysagers (plantation de 15 arbres et 525 m² de plantes vivaces), au remplacement des 21 candélabres et des glissières métalliques par des glissières à finition bois. Preuve de l'importance que la Ville attache à l'avenue Marie Curie, l'ensemble de ces aménagements représente tout de même un investissement d'1 million d'euros.

À travers ce document, vous découvrirez les travaux qui composeront chacune des 3 phases de ce projet d'aménagement d'envergure qui a débuté à la fin du mois d'octobre et s'achèvera au mois d'avril prochain, conformément à ce que nous avons présenté aux riverains lors de la réunion publique du 14 septembre dernier.

Nous sommes pleinement conscients qu'il s'agit d'une période assez longue au cours de laquelle votre quotidien sera inévitablement impacté et mesurons la nuisance que cela représente. Néanmoins, une fois ces aménagements achevés, ils amélioreront votre cadre de vie, réhausseront la valeur de votre patrimoine et contribueront grandement à la sécurisation de cet axe. Autant de raisons rendant leur réalisation indispensable.

Espérant que ces travaux seront de nature à vous apporter satisfaction à leur issue, nous vous assurons de notre entière mobilisation pour limiter au maximum les désagréments occasionnés.



Bruno GATTAZ

Adjoint en charge de
l'urbanisme,
de l'environnement,
et des travaux



Julien POLAT

Maire de Voiron
Premier vice-président
du Pays Voironnais
Vice-président du Conseil
Départemental

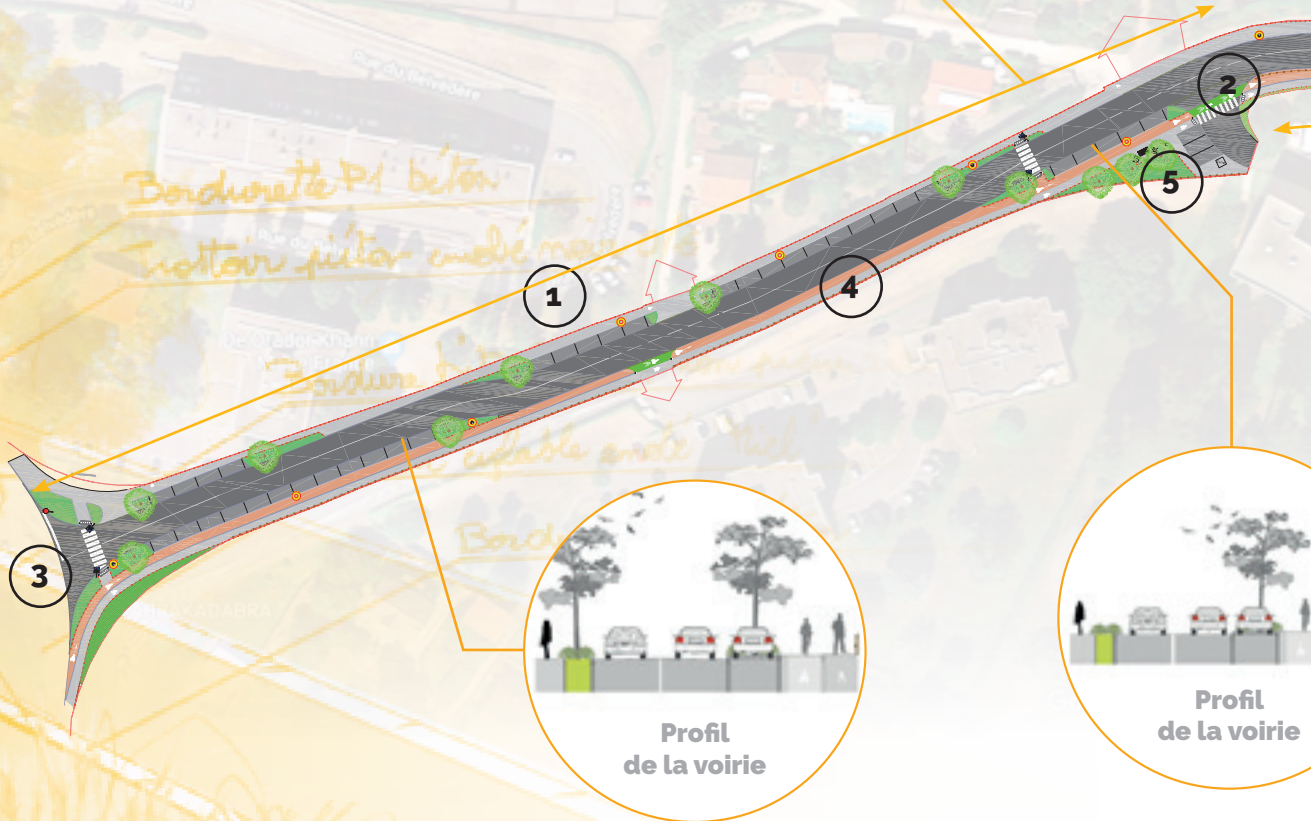
Objectifs des travaux Avenue Marie Curie :

- ▶ **Sécuriser les différents flux et cheminements**, en particulier des cycles et piétons sur l'ensemble de l'avenue,
- ▶ **Re-calibrer la voirie** afin d'apporter un caractère plus urbain,
- ▶ **Améliorer** l'offre de stationnement,
- ▶ **Valoriser l'avenue** pour lui donner un aspect plus qualitatif et inciter aux déplacements doux,
- ▶ **Embellir le site**, via notamment des plantations et matériaux qualitatifs

Phase 1

Début octobre 2018 / Fin novembre 2018

- 1 **Création de chicane légère** pour réduire la vitesse des véhicules
- 2 **Ré-aménagement** de l'entrée du Lycée Édouard Herriot
- 3 **Reprise du carrefour Ouest** avec conservation de la signalisation
- 4 **Création d'une voie cycle dédiée** dans le sens ascendant
- 5 **Création d'une zone de repos** avec banc



et fauteuils



Profil
de la voirie



Profil
de la voirie

Phase 3

Mi-février / mi-avril 2019

- 9 **Continuité de la voie cycle jusqu'au carrefour** avec la rue de la Martellière
- 10 **Bandes d'espaces verts plantés localisés**

Phase 2

Début décembre 2018 / mi-février 2019

- 6 **Création d'un plateau surélevé**
- 7 **Bande d'espace vert plantée** entre la voie cycle et la voirie
- 8 **Continuité de la voie cycle**

Les mesures prises pour réduire les nuisances :

- ▶ **Trois phases** ont été pensées pour réduire au maximum les nuisances,
- ▶ Les interventions sont prévues **en demi-chaussée avec la mise en place d'un alternat par feux clignotants** afin de maintenir la circulation durant toute la durée des travaux,
- ▶ le **cheminement piéton est maintenu** et protégé par des barrières si nécessaire,
- ▶ le chantier ne débutera pas **avant 7h30** et ne s'étendra pas **au-delà de 17h**

[+ d'infos] ▶ sur les travaux d'aménagement : 04 76 67 27 31

Les + du projet

- ⊕ **Élargissement des trottoirs et création d'une voie cyclable** dans le sens ascendant étendue jusqu'au carrefour avec la rue de la Martellière
- ⊕ **Création de nouvelles places de stationnement**
- ⊕ **Sécurisation des cheminements des cycles et piétons** sur l'ensemble de l'avenue
- ⊕ **Valorisation de l'espace** pour inciter aux déplacements doux
- ⊕ **Embellissement du cadre de vie**
- ⊕ **Végétalisation** des espaces
- ⊕ **Remplacement des candélabres et des glissières métalliques** par des glissières mixtes bois-métal
- ⊕ **Création d'une bande de repos** avec banc et fauteuils

